

ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Associations



LE CRÉDIT AGRICOLE UNE BANQUE DE PROXIMITÉ UTILE

o Le Crédit Agricole du Morbihan, c'est : o



4

habitants
sur 10



1

projet habitat
sur 3



4

agriculteurs
sur 5



1

professionnel
sur 3



1

entreprise
sur 2



370 500

clients

59%

de sociétaires



ET AUSSI ...



262 lauréats récompensés pour leurs actions
qui contribuent à l'animation de la vie locale.

Plus de 100 000 € de prix distribués.

DU MORBIHAN : POUR TOUS LES MORBIHANNAIS

Plus de **500** conseillers

répartis dans **79** agences

182 distributeurs de billets



Plus de **1100** salariés
sont là pour vous !



414 administrateurs pour vous représenter



62 embauches en CDI en 2017

58 alternants

57,8% d'emplois féminins

SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	5
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence	
	Banque à distance	6
	Abonnement à des services de banque à distance Services d'alertes par SMS ou par mail Téléphone avec service vocal Monétique Autre abonnement à la banque à distance Signature électronique	
	Vos moyens et opérations de paiement	7
	Cartes Virement SEPA Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA Chèque Dates de valeur	
	Irrégularités et incidents	10
	Commission d'intervention Opérations particulières Incident de paiement	
	Découverts et crédits	11
	Financement du cycle d'exploitation Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme Cessions de créances professionnelles (en garantie) Autres opérations liées aux crédits Frais de garantie Garantie financière accordée par la banque Modification d'une garantie sur prêt en cours	
	Épargne et placements financiers	13
	Épargne bancaire Placements financiers Épargne salariale	
	Assurances et prévoyance	14
	Résoudre un litige	14



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte association ⁽¹⁾	Gratuit
Clôture/transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS	Gratuit

(1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de la réglementation en vigueur bénéficient gratuitement des services prévus par cette réglementation.

Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Autres périodicités	1,34 €/relevé
Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe	3 €/mois

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	Gratuit
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾	30 €/an
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	Gratuit
Commission du plus fort découvert	Gratuit

(2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces	Gratuit
Attribution d'un casier de remise de fonds	Gratuit
Dédommagement en cas de non restitution de clé/carte de casier	50 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an	Gratuit



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance⁽³⁾

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS,...)

Abonnement à des services de banque à distance sur internet : services de base avec Crédit Agricole En Ligne Professionnel	Gratuit
Abonnement à des services de banque à distance sur internet : services complet avec Crédit Agricole En Ligne Professionnel	8,45 €/mois

(3) Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Services d'alertes par SMS ou par mail⁽³⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> Alertes essentielles "mise à disposition des moyens de paiement" et "solde débiteur" (mensuelles) 	
<ul style="list-style-type: none"> Alertes "en temps réel", "achat à distance", solde disponible", souplesse du découvert", "écopage" 	

Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultations au 09 74 75 56 56	Gratuit
----------------------------------------------	---------

Monétique

Solution de paiement de proximité (RTC / ADSL / GPRS / Paiement en plusieurs fois / Smart TPE)	Nous consulter
Pack E-commerce - création de site marchand avec module de paiement par carte	Nous consulter
E-transactions - paiements cartes sécurisés par internet	
TMC VAD (Téléphone Mail Courrier Vente A Distance)	13,50 €/mois
Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• ACCESS	
Abonnement	17,50 €/mois
Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• PREMIUM	
Abonnement	20,50 €/mois
Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,12 €

Autre abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers	
• Abonnement EBICS T remises	10 €/mois
• Abonnement EDIWEB remises	10 €/mois
Transmettre des fichiers et recevoir des relevés	
• Abonnement EDIWEB réception des relevés et alertes des impayés par mail	12 €/mois
• Abonnement EDIWEB par téléchargement	21 €/mois
• Abonnement EBICS T et EBICS TS remises et relevés	47 €
Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS	Nous consulter

Signature électronique

Abonnement CA Certificat Performance	54 € pour 3 ans
Abonnement CA Certificat Premium	42 €/an
Certificat RGS	Nous consulter



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

◆ Cotisation carte

Cartes professionnelles de paiement et de retrait : la 2^{ème} carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Cartes de paiement à autorisation systématique	
• MasterCard PRO à autorisation systématique à débit immédiat	36 €/an
Carte de paiement internationale à débit immédiat	
• MasterCard BUSINESS	52 €/an
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE	139 €/an
Carte de paiement internationale à débit différé	
• MasterCard BUSINESS	52 €/an
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE	139 €/an

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euros *, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽⁴⁾	Gratuit
Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) + frais proportionnels au montant du paiement	0,20 €/opération + 2,30 %

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euros *, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽⁴⁾	
• Cartes internationales de paiement MasterCard ou VISA, à partir du 4 ^{ème} retrait mensuel	1 €/retrait
• Carte internationale Business Executive et VISA Premier Société	Gratuit
Autres retraits d'espèces à un distributeur + frais proportionnels au montant du retrait	3,50 €/retrait + 2,40 %

◆ Autres opérations par carte

Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Commande de carte en urgence	18,30 €
Rédition du code confidentiel	10,30 €
Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	11,50 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone	17 €
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit

(4) Pays de la zone SEPA :

• Pays de l'Espace Economique Européen (EEE) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède.

• Pays de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

• Pour la France : départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

• Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey et Ile de Man.

* Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou leu roumain (conformément au Règlement Européen n° 924/2009).

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20 €
Recherche sur opération carte	12,33 €
Duplicata d'un relevé carte	12,33 €

Virement SEPA

Réception d'un virement SEPA (Single Euro Payments Area)	Gratuit
Émission d'un virement SEPA occasionnel	
• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
• En agence vers une autre banque	4,10 €
Virement permanent SEPA	
• Frais de mise en place d'un virement permanent	
- Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
- En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
- En agence vers une autre banque	9,10 €
• Émission du virement SEPA permanent	Gratuit

◆ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	Gratuit
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	8,80 €
Virements Spécifique Orienté Trésorerie	
• Par papier	10,50 €
• Télétransmis	4,45 €
Virements par remise	
• Prise en charge par remise	
- Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
avec bordereau de confirmation	5,20 €
avec signature électronique	Gratuit
• Par opération	
- Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €

Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	43 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Information Premier prélèvement	Gratuit
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	Gratuit
Prélèvements SDD par remise	
• Prise en charge par remise	
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
avec bordereau de confirmation	5,20 €
avec signature électronique	Gratuit
• Par opération	
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,25 €
- Par opération accélérée	0,50 €
Prélèvement SDD B to B	
• Mise en place de l'autorisation de prélèvement	8,20 €
• Par opération télétransmise	0,35 €
• Suppression de l'autorisation	Gratuit

Chèque

Remise de chèque(s) sur le compte	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	1,82 € /envoi
Frais d'envoi de chéquier en recommandé avec AR	6,80 € /envoi
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,40 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,20 €

Dates de valeur⁽⁵⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque(s)	J + 1
Paiement d'un chèque	J
Emission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait par carte	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé (voir l'échéancier du débit différé disponible en agence)	Dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique	J + 1
Paiement de prélèvement	J
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-1 jours ouvrés (SDD CORE et B2B)	E
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E + 1
• Remise papier	E + 2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet de commerce	E-1
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de l'opération.

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant).

R = date de règlement interbancaire.

B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise

(5) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Par opération **8,70 €**

Opérations particulières

Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	13,50 €
Frais pour changement d'adresse	Gratuit
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,50 €
Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation" J+1 mois	14,50 €
Courrier de mise en demeure de recouvrement	Gratuit
Frais par Saisie-attribution ou conservatoire, paiement direct de pension alimentaire	77,83 €
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10 % du montant dû au Trésor Public
• Maximum	77,83 €

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁶⁾	
• Montant inférieur ou égal à 50€*	30 €/chèque
• Montant supérieur à 50€*	50 €/chèque

* Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

(6) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention

En cas d'interdiction bancaire	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	31 €/chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31 €
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	31 €
Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision (les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
• Si paiement supérieur à 20 €	20 €



Découverts et crédits

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole du Morbihan (www.ca-morbihan.fr).

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé - par ligne de crédit, escompte, dailly et crédit Court Terme

Frais de conseils et de montage de dossier

- % du montant emprunté 1 %
- Minimum 300 €

Frais de conseils et de montage de dossier pour les prêts aux associations jusqu'à 10 000 € **Gratuit**

Commission d'engagement (% du montant emprunté) **1 % /an**

Billet financier hors plafond : forfait **20 €**

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais de conseils et de montage de dossier

- % du montant emprunté 1 %
- Minimum 300 €

Frais de conseils et de montage de dossier pour les prêts aux associations jusqu'à 10 000 € **Gratuit**

Frais de dossier Prêt EXPRESS en ligne **100€**

Cessions de créances professionnelles (en garantie)

Remise de bordereau Dailly **9,80 €**

Frais par ligne de créance papier **3,50 €**

Commission forfaitaire pour créance < 800€ **10,50 €**

Echéancier mensuel des créances **11,70 €**

Notification

- Sans acceptation **15,80 €**
- Avec acceptation **19,40 €**

Traitement sur effet (échancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...) **16 €**

Autres opérations liées aux crédits

Modification sur prêt en cours (hors réaménagement suite à un changement de taux)

- Sans avenant au contrat (compte payeur, jour d'échéance, autres modifications sans avenant) **31,40 €**
- Avec avenant au contrat (modification de périodicité, durée, emprunteur, garantie, pause non contractuelle, transfert...) **156 €**

Modification complexe: transfert de prêt (par prêt transféré) outre les frais de garanties indiqués dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie". **212,70 €**

◆ Frais de réaménagement de prêt suite à changement de taux

Frais d'étude et de montage de dossier (% du capital restant dû) **se reporter à la rubrique correspondante**

Indemnités de réaménagement, au taux du prêt, sur le capital restant dû **Selon le montant des indemnités de remboursement anticipé contractuelles**

◆ Autres opérations liées aux crédits

Lettre d'information annuelle des cautions	30,80 €
Information aux cautions pour prêt en retard	Gratuit
Rédition du tableau d'amortissement	9,58 €
Attestations diverses liées au prêt	11,50 €
• Sauf attestations pour les organismes sociaux (exemple : APL-ALS)	5 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	23,55 €
Appel d'échéance non mensuelle	2,95 €
Edition d'échelle d'intérêts	25,30 €

Frais de garantie

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA...)	148,90 €
Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage hors véhicule par garantie (*) comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	174,70 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales par garantie (*), comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie...	174,70 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles par garantie (*), comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	455,90 €
Forfait de nantissement d'actions par garantie (*), comprenant les frais postaux et de prise de garantie...	174,70 €
Forfait de gage sur véhicule (**) par véhicule gagé	au réel + 30€
Forfait de Dailly en garantie d'un prêt par contrat, comprenant les frais de notification et de prise de garantie...	21,30 €

(*) Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur

(**) Gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux

Garantie financière accordée par la banque

◆ Cautions bancaires

Commission annuelle	2 % l'an
Cautions bancaires à tirage unique	
• Frais de dossier	146,40 €
• Frais de tirage de l'acte	21,30 €
Cautions bancaires à tirages multiples	
• Frais de dossier	46,60 €
• Frais de tirage de l'acte	21,30 €

◆ Autres opérations sur garantie financière

Rédition d'un engagement de la garantie financière	36,50 €
Dénonciation de la Garantie financière	49,60 €
Traitement opposition à mainlevée	49,60 €
Mainlevée caution bancaire (par acte)	20,30 €

Modification d'une garantie sur prêt en cours

Renouvellement

• Renouvellement de garantie, en plus des frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	50,70 €
• Reconduction de motif de notification Dailly sur prêt CT	21,30 €

Mainlevée totale ou partielle / radiation de garanties

• Hypothèque effectuée par un tiers, en plus des frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	85,10 €
• Nantissement, warrant, hypothèque maritime,... en plus des frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	182,30 €



Épargne et Placements Financiers

Épargne bancaire

Épargne automatique - écopage : Tandem Asso <i>(Service de gestion automatisée des excédents de trésorerie)</i>	27,60 €/an
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France⁽⁷⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %

(7) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Intégral	
• Si moins de 24 ordres de bourse par an	96 €/an
• À partir de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,09 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro : 02 54 81 57 84

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10 %

◆ Ordres de bourse : achat et vente sur l'étranger

PAR INTERNET : InvestStore Initial et InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Initial et Intégral	Se reporter à la rubrique "Ordres de Bourse : achat et vente en France"
Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %

◆ Droit de garde sur les comptes titres et/ou Plan Epargne en Actions (PEA)

Frais fixes par comptes titres et/ou Plan Epargne en Action (PEA)	22,50 €
Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2019	0,26 %
• Montant maximum	208,33 €
CTO ou PEA détenant exclusivement des actions Crédit Agricole SA, des Certificats Coopératifs ou des Parts Sociales	Gratuit
Abonnés InvestStore Intégral	
• Frais fixes et commission proportionnelle :	
- Si détention uniquement de lignes actions, bons de souscription actions ou OPC	Gratuit
- Si détention d'obligations	Tarif normal

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PEE Inter-entreprises et PERCO Inter-entreprises	199 €/an
• Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	15 €/an



Assurances et prévoyance

Protection des personnes	Nous consulter
• Assurance multirisque SMACL	
Protection contre les risques de la vie quotidienne	
• Assurance des moyens de paiement - SécuriCOMPTE Pro Plus	36 €/an



Résoudre un litige

- ◆ **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Écoute Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service en écrivant à l'adresse qui suit : Crédit Agricole du Morbihan, Service Écoute Client, Avenue de Keranguen 56956 Vannes Cedex 9.

Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM *

www.avem-groupe.com

L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique du lundi au samedi de 8h à 20h :

0825 826 098 (0,15 € /mn) + prix d'un appel

Assistance échange de données informatiques + Pack Prélèvement :

09 69 32 06 39 (numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION **

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole



PACK E-COMMERCE

www.ca-moncommerce.com

La solution "tout compris" pour créer votre site de vente en ligne

* AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

** NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 - RCS LE MANS.

Vos contacts

Votre agence en direct



Pour retrouver l'intégralité des lignes directes de vos agences

ca-morbihan.fr/banque-assurance.html

Une information, un conseil ?

02 97 01 85 61

Appel non surtaxé



Service ouvert 6J/7
de 8H30 à 18H00
(13H le samedi).

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.ca-morbihan.fr

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Crédit Agricole du Morbihan, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social Avenue de Kéranquen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'Orias sous le n° 07. 022. 976, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica et CAMCA. Les événements garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances - 53 rue de la Boétie, 75008 Paris.

Le contrat de télésurveillance est proposé par **NEXECUR Protection**, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072- 2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

Réf. PBCM101_CGB2020_ASSO56_V9



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"